

LE JOURNAL du Serein

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEREIN

2023

Un Nouvel Essor

ENFANCE

NOËL S'INVITE A LA CCS
RELAIS PETITE ENFANCE

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES
LES BONS RÉFLEXES

MUTUALISATION

LE SEREIN S'ÉQUIPE EN
DÉFIBRILLATEURS

CITOYENNETÉ

MOBIGO COVOITURAGE
PAIEMENT DE PROXIMITÉ

CULTURE ET SPORTS

FORUM DES ASSOCIATIONS
OCTOBRE ROSE



Mes cher(e)s administré(e)s

Avec **mes collègues élus et l'ensemble des agents** qui composent notre collectivité, nous travaillons d'arrache pied afin de créer les conditions matérielles, techniques et financières qui **VOUS** permettront de **mieux vivre demain** sur ce territoire.

De nombreux chantiers sont en cours d'études, lesquels vont déboucher sur **des travaux en 2023**. Nous pouvons citer les travaux de réparations à l'école de JOUX-LA-VILLE. Nous y avons constaté **des désordres structurels graves** qui malheureusement n'avaient pas été pris en considération par la municipalité quand elle en avait la charge. Le bureau communautaire avait demandé **la réalisation d'un diagnostic énergétique** sur cette école ainsi que sur l'école de GUILLON-TERRE-PLAINE. Ces études avaient été lancées dès le début de l'année 2022 anticipant les hausses de prix de l'énergie.

Pour mes collègues et moi, l'**ENFANCE** est une politique **PRIORITAIRE** sur ce territoire.

Les **conditions d'accueil** des élèves, **de travail** de mes équipes ainsi que celles des enseignants sont donc considérées comme **prioritaires**.

ENFANCE toujours, notre collectivité est désormais **propriétaire d'un bien immobilier** à l'ISLE-SUR-SEREIN lequel va subir d'**importantes transformations** afin d'y créer un pôle petite enfance (micro-crèche, Relais Petite Enfance).

Cet équipement est indispensable à la vitalité du territoire, nous y mettrons le prix afin d'**assurer un service de qualité** pour accueillir les tout-petits le mieux possible.

La communauté de communes est **propriétaire des locaux de la gendarmerie** de l'ISLE-SUR-SEREIN. Nous devons y attacher la plus grande importance et y consacrer des moyens financiers régulièrement, afin de loger nos gendarmes **dans de bonnes conditions**. C'est aussi une façon de travailler à la **garantie de votre sécurité**.

Les **maisons de santé** de NOYERS-SUR-SEREIN et GUILLON-TERRE-PLAINE sont aussi gérées par nos services. Nous y veillons et nous nous efforçons de répondre aux besoins des équipes de soignants.

Enfin, nous allons devoir mettre aux normes les 2 déchetteries d'ANGELY et de NOYERS-SUR-SEREIN afin d'y **assurer votre sécurité** et un **meilleur service rendu**.

Vous l'imaginez ce sont **des centaines de milliers d'euros** qu'il nous faudra **investir**. Nous voulons **éviter d'augmenter les taux d'imposition** pour y parvenir. En revanche, nous voulons augmenter les bases imposables en **accueillant de nouvelles entreprises** sur notre territoire.

Les **éoliennes** ont pu constituer une opportunité financière, mais leur nombre trop important conduit à une saturation des paysages, amenant la très large majorité des élus de la communauté de communes à dire **non** à toute nouvelle implantation. Nous avons **fermé le chapitre de l'éolien**.

Le **photovoltaïque** constitue une nouvelle opportunité mais face à la densification des projets, nous serons très bientôt confrontés au même problème de saturation. Les mêmes causes provoquant les mêmes effets.

Nous réfléchissons à d'**autres sources de développement économique** lesquelles pourraient être toujours dans le même secteur d'activités, le développement des **énergies renouvelables**.

2 projets nous ont été proposés, avec **une entreprise qui recycle** des matériaux plastiques et bois pour en faire un produit appelé combustible solide de récupération. Cette entreprise familiale et régionale pouvait investir la zone d'activités de Joux-la-ville, sur les terrains de la communauté de communes, à proximité du péage de l'Autoroute A6 vers NITRY. Malgré la promesse d'achat des terrains, ce projet ne verra pas le jour en raison du **refus des élus** de JOUX-LA-VILLE, lesquels ont rendu un **avis négatif** en conseil municipal.

Je mesure ici la difficulté de faire venir des entreprises pourvoyeuses d'emplois sur notre territoire.

Mais comme l'**ENFANCE** est une priorité, l'**EMPLOI** en est une autre.

Alors, nous restons mobilisés pour créer de nouvelles opportunités pour le territoire, comme nous l'avons fait à CHATEL-GERARD avec l'aide de la municipalité en partenariat avec l'YONNE DEVELOPPEMENT ou comme nous l'envisageons avec l'AGENCE ECONOMIQUE REGIONALE sur un projet de fabrication de pellets bois.

De notre **réussite** sur ces différents sujets dépend l'**avenir de notre territoire**. Cet **AVENIR** nous voulons vous le garantir radieux !

Je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit source de satisfactions et de bonheurs simples. Qu'elle soit celle d'un nouvel essor de notre territoire !

Nouveaux contacts :

- Directrice Générale des Services :
Josette PLAIN - 07.57.00.73.14
- Directrice Générale Adjointe :
Cécile GAUDOUIN - 07.56.42.93.79
- Directrice Enfance Jeunesse :
Sophie GUERIN - 07.55.59.89.39



Pour fêter la fin de l'année, les familles et les enfants étaient réunis autour d'un spectacle musical de **la Touk-Touk compagnie**.

L'occasion, pour petits et grands, de se rencontrer et de partager un **moment convivial**.

"Boutchou et le grand ours blanc" au Relais Petite Enfance à Noyers Le 3 décembre 2022

Le spectacle "Boutchou et le grand ours blanc" est un conte promenade où Boutchou et le grand ours blanc partent à la recherche de la neige.

Pendant leur quête, ils rencontrent des animaux qui vont leur indiquer le chemin.

Leur voyage est accompagné de chansons, musiques et instruments adaptés à l'éveil des tout petits.

Chacun a pris plaisir à participer au spectacle interactif, présenté avec **un humour très apprécié** de tous et rythmé par de nombreux instruments.



"Les 3 petits cochons & Le Méchant Loup-Père-Noël" à l'accueil de Loisirs de Guillon Le 7 décembre 2022



Le spectacle "Les 3 petits cochons et le méchant loup Père Noël" revisite un classique du genre en lui apportant une suite aussi inattendue que réjouissante.

Voici comment le loup se rend compte qu'il faut absolument aller à l'école pour devenir plus intelligent que les cochons avec de la patience, du courage et de la persévérance.



Le spectacle était accessible, pour les plus petits, avec une **approche en douceur et en musique**. Les musiciens, très proches des enfants, rythmaient le spectacle par des échanges avec le public.

Le spectacle s'est terminé par **un goûter convivial**, ce qui a su ravir les plus gourmands.

ENFANCE > RELAIS PETITE ENFANCE

▶ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE), UN MÉTIER EN CONSTANTE ÉVOLUTION



En 1977, un statut professionnel pour les nourrices est créé en instaurant le terme d'assistantes maternelles et fixe les modalités d'agrément.

En 1990/1992, l'agrément est désormais délivré par la PMI (Protection Maternelle et Infantile). La rémunération est revalorisée et la formation devient obligatoire. L'aide aux familles est réformée.

Par la suite, la convention collective, applicable en janvier 2005, apporte des réponses aux assistantes maternelles, tant du point de vue de leur professionnalisation que de leurs conditions de travail.

2022 est marquée par de nouveaux changements : une nouvelle convention collective entre en vigueur. L'agrément et les conditions d'exercice sont réformés. Des changements aussi pour les RAM (relais assistantes maternelles) : ils deviennent RPE : relais petite enfance.

▶ LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans. Il(Elle) doit veiller au développement physique, psychologique, affectif de l'enfant qui lui est confié, pendant une période importante de son développement, notamment les 3 premières années de sa vie. C'est une profession qui nécessite une bonne capacité d'adaptation et demande de la disponibilité, de l'écoute et de la diplomatie.



ENFANCE > RELAIS PETITE ENFANCE

▶ COMMENT DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Pour devenir Assistant(e) Maternel(le), il faut obtenir un **agrément par le service de la PMI** (Protection Maternelle et Infantile). Voici les étapes majeures :

- ▶ Déposer une **candidature** à l'Unité Territoriale du Conseil Départemental de votre secteur d'habitation
- ▶ Participer à une **réunion d'information de pré-agrément** où la PMI explique le métier, les démarches, et vous remet un dossier
- ▶ Remplir et retourner le dossier **dans un délai de 2 mois**
- ▶ **Visite** du domicile et **entretien** avec la PMI
- ▶ Passage du dossier en **commission d'agrément**



▶ FORMATIONS OBLIGATOIRES

- ▶ Une 1ère partie de **80h de formation obligatoire** avant d'accueillir le 1er enfant, abordant 3 modules principaux : les besoins fondamentaux de l'enfant, les spécificités du métier d'AM et le rôle de l'AM et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant. Suite à cette formation, il y a une **évaluation** qui doit obligatoirement être réussie.

- ▶ Une 2ème et 3ème partie de **formation de 20h chacune**, à faire dans les 2 ou 3 ans, à compter du 1er jour d'accueil du 1er enfant.

A la suite de la 2ème et 3ème partie de formation, il faut passer les **épreuves EP1 et EP3** du CAP AE Petite Enfance.

Si les épreuves sont réussies, l'agrément sera renouvelé **pour 10 ans** au lieu de 5 ans.



Un forum à destination des futur(e)s candidat(e)s va se dérouler **le samedi 03 juin 2023** au matin au gymnase de L'Isle-sur-Serein.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le RPE

 Leslie DERACHE
Relais Z'Abeilles  
1A route de Puits de Bon
89310 Noyers
 03.86.82.64.80
 relaiszabeilles@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Périodes scolaires : lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 11h30

Périodes vacances scolaires : lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Possibilité de prendre RDV en dehors de ces horaires à Noyers, l'Isle-sur-Serein et Guillon

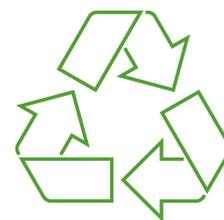


Le RPE propose **des ateliers tout au long de l'année** pour les enfants en garde chez une AM du territoire, et des ateliers « passerelles » en collaboration avec les Accueils de Loisirs du territoire pour permettre aux jeunes enfants de faire leurs premiers pas dans la vie en collectivité et découvrir les lieux à travers le jeu.



On vous donne la parole ...

INFO OU DETOX



▶ Question de Nathalie, citoyenne engagée, résidant sur le territoire depuis 15 ans :
Pourquoi, plus je trie mes déchets, plus ça me coûte cher ?

Bonjour Nathalie, cette question est très importante.

Beaucoup d'usagers se la posent.

Cela est faux. Il s'agit surtout, plus je produis de déchets et plus je vais payer cher. Le tri des déchets permet d'amortir la hausse des tarifs de collecte et de traitement de l'ensemble des déchets et l'augmentation des volumes de ces flux. En 2014, un habitant de la Communauté de Communes du Serein a produit 476,35 kg. En 2021, ce même habitant a produit 549,73 kg. Soit une augmentation de plus de 15%. Il est donc, plus que jamais, nécessaire de réaliser le meilleur tri de l'ensemble de ces déchets.

Pour vous aider, vous trouverez un mémo tri pour vous perfectionner et devenir un trieur d'élite.



▶ Question de Sébastien, habitant depuis son enfance sur le territoire :
J'ai entendu parler de la fermeture de la déchetterie à proximité de chez moi
(déchetterie d'Angely).
Est-ce que cela est vrai ?

Sébastien, cela est complètement faux.

Au contraire, les élus communautaires ont même décidé d'agrandir, de réorganiser, de moderniser et de mettre aux normes les deux déchetteries présentes sur le territoire. Cela permettra de mettre en place des nouvelles filières, telles que les jouets, les articles de bricolage et de jardin ou encore les articles de sports et de loisirs (ces déchets sont actuellement enfouis et donc génèrent des dépenses importantes pour la collectivité).

Durant les travaux d'une déchetterie, l'autre site sera ouvert. Cela pourra générer quelques désagréments pendant cette période, mais cela est nécessaire pour améliorer le service public et mieux vous accueillir sur ces sites.



Pour rappel, notre devise, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Posez-nous vos questions par courrier, par mail à accueil@ccduserein.fr ou directement sur notre site internet www.ccduserein.fr rubrique contact.

Nous répondrons à toutes les questions et publierons les questions les plus pertinentes lors de notre prochaine parution.

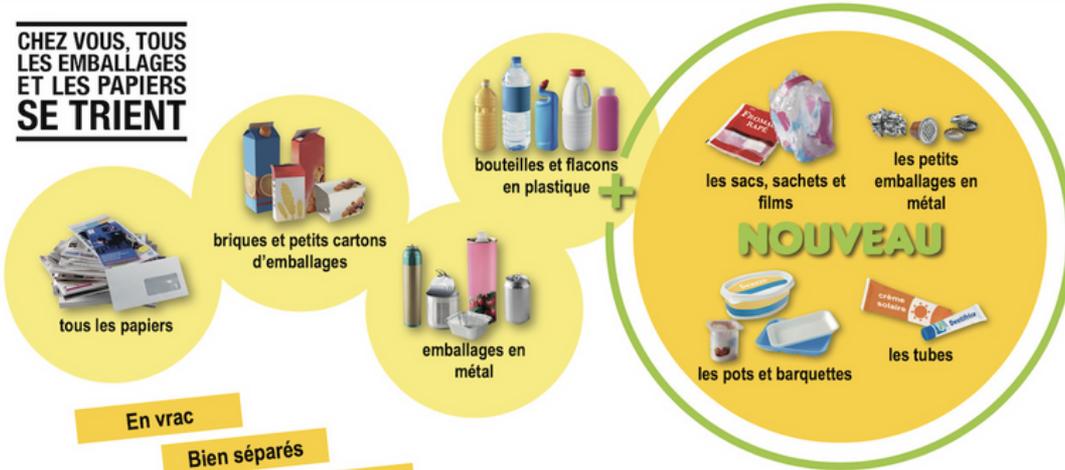


► **Moyen mémo technique pour les plastiques, la question à se poser**
 Est ce qu'il s'agit d'un emballage ?
 Si la réponse est positive, alors je peux mettre mon déchet dans le bac ou le sac jaune



DANS LE BAC OU CONTENEUR JAUNE

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



- En vrac
- Bien séparés
- Bien vidés
- Non lavés



Le gros carton brun est à déposer en déchetterie.



Le verre est à déposer dans le conteneur dédié.



ATTENTION AUX FAUX AMIS
 A ne pas mettre dans le bac jaune



Masques chirurgicaux
 Papiers Essuie Tout
 Filets de fruits et légumes
 Papiers Mouchoirs



Ordures ménagères

Emballages pleins bien les vider en vrac



Déchets recyclables

Emballages de produits dangereux
 Papiers Peint



Déchetterie

MUTUALISATION >

LE SEREIN S'ÉQUIPE EN DÉFIBRILLATEURS !

- 1** **FRESNES**
à l'atelier
- 2** **STE VERTU**
à la mairie
- 3** **MOLAY**
à la mairie / au lavoir
- 4** **ANNAY-SUR-SEREIN**
à la mairie
- 5** **MOULIN-EN-TONNERROIS**
à la mairie
- 6** **NOYERS**
à l'espace Santé / au groupe scolaire
- 7** **CENSY**
à la mairie
- 8** **PASILLY**
à la salle communale
- 9** **JOUANCY**
à la mairie
- 10** **GRIMAUTL**
à la sacristie de Villiers la Grange /
à l'église / à la mairie
- 11** **SARRY**
à la salle Albert Lardin
- 12** **ETIVEY**
à la chapelle de Sanvigne /
à la mairie
- 13** **ANNOUX**
à la mairie
- 14** **MASSANGIS**
à la mairie / à la salle des fêtes
- 15** **JOUX LA VILLE**
à la mairie / à l'école /
grange d'Oudun à venir
- 16** **PRECY LE SEC**
à la mairie
- 17** **DISSANGIS**
à la mairie
- 18** **L'ISLE SUR SEREIN**
au foyer adultes handicapés / à la pharmacie / à l'EHPAD /
au foyer socio-éducatif / au groupe scolaire
- 19** **BLACY**
à la mairie
- 20** **THIZY**
à l'EHPAD
- 21** **TALCY**
à la mairie
- 22** **MARMEAUX**
à la mairie
- 23** **BIERRY LES BELLES FONTAINES**
à la salle des fêtes
- 24** **VASSY**
à la mairie
- 25** **STE COLOMBE**
à la mairie
- 26** **ANGELY**
à la mairie
- 27** **MONTREAL**
à la mairie / à l'agence postale
- 28** **GUILLOM TERRE PLAINE**
à la maison de santé de Guillon /
au groupe scolaire / à la salle des fêtes de Sceaux
- 29** **SAVIGNY EN TERRE PLAINE**
à la mairie

Nouveaux défibrillateurs

Anciens défibrillateurs

La CCS a organisé une opération d'équipement des communes en défibrillateurs. L'opération globale a été soutenue par l'Etat à hauteur de 40% soit 22 876 euros.

Des sessions de formation de la population seront organisées les samedis à partir du mois de février 2023 avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'Yonne.

Elles se dérouleront à Sarry, Bierry les Belles Fontaines, L'Isle sur Serein, Guillon Terre Plaine et Noyers avec 3 horaires par lieu : 10h, 13h30 et 15h00.

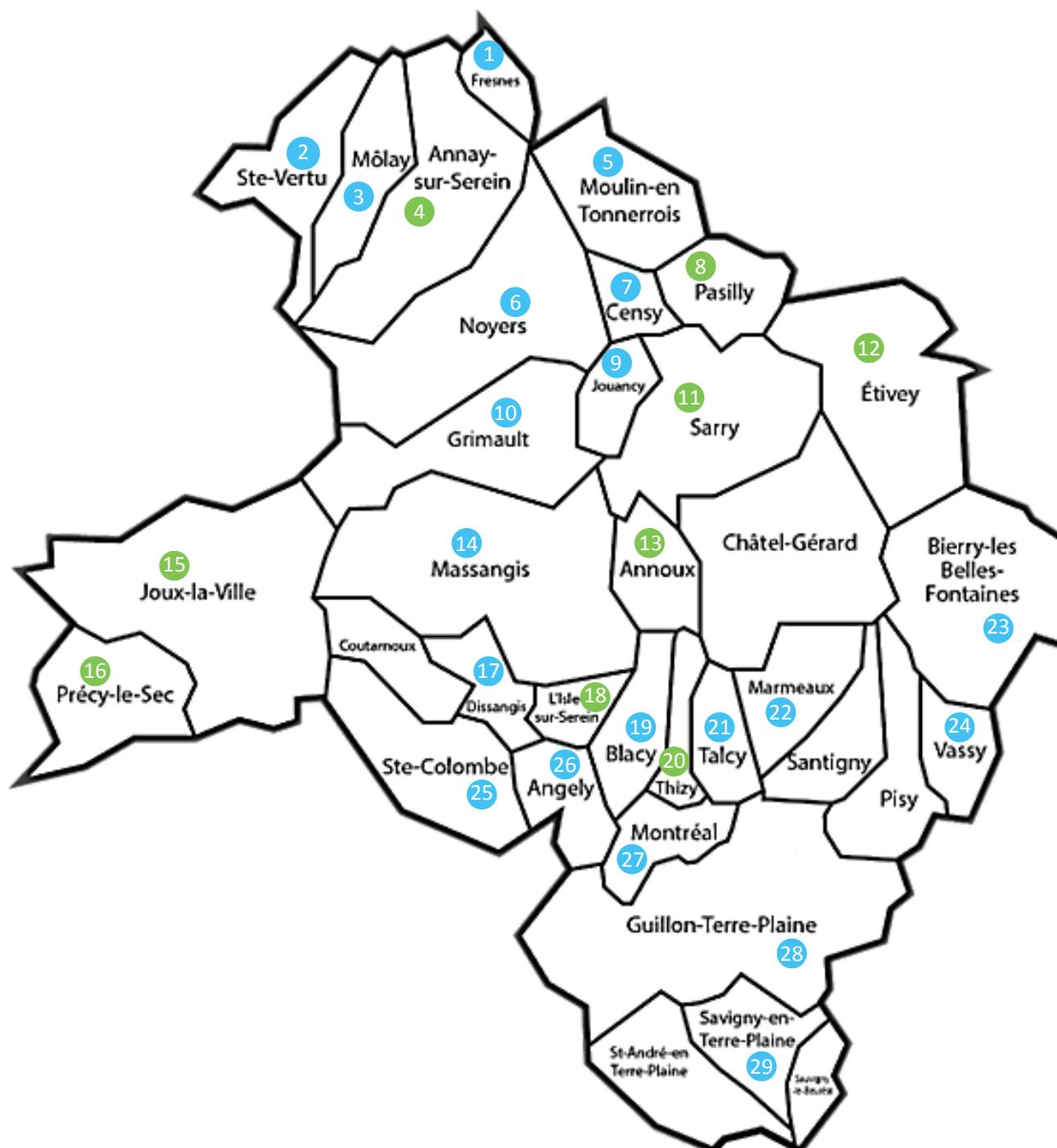
Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates par l'intermédiaire de votre mairie et sur notre site :

 <http://ccduserein.fr>




**PRÉFET
DE L'YONNE**
Liberté
Egalité
Fraternité

OPÉRATION SOUTENUE PAR L'ÉTAT



Retrouvez la carte complète et détaillée en ligne

 <https://bit.ly/3W4MICY>

CITOYENNETÉ > MOBILITÉ COVOITURAGE



mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

COVOITURER
POUR VOS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN DANS LE CLUNISOIS

Rendez-vous sur la plateforme
COVOITURAGE.VIAMOBIGO.FR

▶ La Région Bourgogne Franche Comté met à votre disposition gratuitement une **plateforme de mise en relation pour le covoiturage**

Voici la marche à suivre

- Connectez-vous sur  <https://covoiturage.viamobigo.fr/>
- Créez votre compte : c'est gratuit
- Proposez votre trajet en tant que conducteur ou recherchez un trajet pour être passager
- Un SMS est envoyé pour permettre la mise en relation covoiturage



Vous pouvez également télécharger l'appli 

> PAIEMENT DE PROXIMITÉ

▶ Depuis le **1er janvier 2022**, la Trésorerie d'Avallon est désormais le **SGC d'Avallon (service de gestion comptable)**.

Accueil du public les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00

et sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis après-midi

POUR VOS PAIEMENTS

- **par internet** : sur le site Payfip <http://www.payfip.gouv.fr>
- **par carte bancaire** : paiement de proximité chez les buralistes agréés, ou par téléphone
- **par chèques** : à envoyer au centre d'encaissement
- **en numéraire** : paiement de proximité chez les buralistes agréés

Liste des buralistes agréés sur le site du paiement de proximité



<https://lc.cx/J8RgBK>

L'ISLE SUR SEREIN : TABAC PRESSE
9 place de la Fontaine

 SGC d'Avallon
12, rue Bocquillot
89200 AVALLON

 03.86.34.26.66

 sgc.avallon@dgfip.finances.gouv.fr



La direction des Finances publiques a noué un **partenariat avec le réseau des buralistes** afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, factures ou amendes de services publics. Vous retrouverez affiché ce logo chez les buralistes partenaires. Vous pouvez effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire.

ATTENTION : Les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

CULTURE ET SPORT > FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 1er forum des associations du Serein a été organisé le 10 septembre 2022. 25 associations étaient présentes et ont pu présenter leurs actions aux usagers.

Cela a également été l'occasion que les associations se rencontrent, leur permettant de mettre en place des partenariats basés sur l'entraide et le prêt / échange de matériel pour les futures manifestations.



Des « associations d'associations » se sont créées pour mener de nouvelles actions à l'instar du collectif créé à Guillon pour Octobre Rose porté par 6 associations.

Une belle dynamique saluée par tous !
L'organisation du forum 2023 des associations du Serein aura lieu dans la 1ère quinzaine de septembre.



Venez nombreux !

Informations à venir sur www.ccduserein.fr/actualite-cdc-serein-yonne_fr.html

CULTURE ET SPORT > OCTOBRE ROSE

▶ UNE FORTE MOBILISATION DANS LE SEREIN

La mobilisation des associations, collectivités, bénévoles a été forte dans tout l'Avallonnais. Au sein de ce collectif, des actions étaient organisées à Guillon, Joux la Ville et Montréal.

Guillon

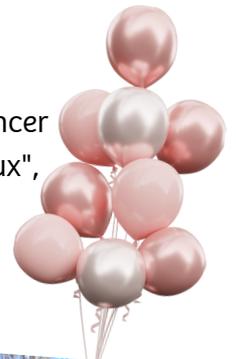
Le 9 octobre, les associations Guillonaises (SPOT, Bien être Guillonais, Bien vivre ensemble), la mairie de Guillon, l'association la Récréée, l'ODSAA, le Twirling de l'Auxois, ont rassemblé, au gymnase intercommunal, quelques 280 personnes pour des randonnées de 5 et 10 kms, un lâché de ballons, une petite restauration et ont pu récolter 2 213 €.



Joux la Ville

Petite restauration, foire aux livres, randonnées et course à pied sur 7.5 et 10 kms ont attiré près de 700 personnes le dimanche 23 octobre.

Pour leur deuxième édition, l'asso "Contre le cancer unissons-nous", le collectif "Les baskets de Joux", le comité des fêtes, la mairie, les commerçants ont collecté la somme incroyable de 5 086 €



Montréal

Le comité des fêtes a organisé une marche solidaire avec visite commentée de la collégiale, une vente de petits objets confectionnés par l'école de Montréal et une collecte d'objets roses.

Une journée conviviale et chaleureuse qui a permis de récolter 182 €.

Toute la semaine, un menu avec « recettes roses » mis en place par le restaurant le Quinge lui a permis de reverser 300 €.



Bravo aux organisateurs et aux participants pour leur mobilisation !

Au-delà de cet engagement permettant d'aider la recherche et les centres hospitaliers, pensez à solliciter vos professionnels de santé pour vous faire dépister et apprendre les bons gestes d'auto-dépistage.

Directeur de la publication : Xavier COURTOIS

Comité de rédaction : Clothilde BOUCHÉ, Leslie DERACHE, Cécile GAUDOUIN, Sophie GUERIN, Marc-Olivier LINGET, Julie MOREL, Josette PLAIN

Conception graphique : Clothilde BOUCHÉ, Julie MOREL

Impression : ADN imprimeur

Edition : Janvier 2023

Photos : Communauté de Communes, photos libres de droits

Retrouvez toute l'actualité de votre territoire sur



www.ccduserin.fr

